

Courrier des lecteurs

De Monsieur Gilbert ROUYER, 6, rue J.-S. Bach, à LIVERDUN

Je tiens à vous remercier d'avoir fait paraître mes articles dans les Etudes Tuloises (NDLR : articles concernant le député Petitbien). Je vous prie de trouver ci-joint un nouvel article apportant des informations importantes sur l'église de Blénod-lès-Toul au XIX^{ème} siècle, puisque des gros travaux sont encore en cours en ce moment...

Monsieur Petitbien, élu maire de Blénod-lès-Toul en août 1860 (voir Etudes Tuloises n°92), écrit dans son compte-rendu de gestion ce qui suit :

En 1860 la situation financière de la commune était très tendue. Comme cause de ruine, la commune de Blénod-lès-Toul possède une église monumentale qui perd, à la vérité, tous les jours, de son cachet parce qu'on ne peut pas l'entretenir, mais qui, de temps en temps, exige de grandes dépenses. Cette église fut classée au rang des monuments historiques en 1841. Dès qu'on voulut intéresser l'Etat à son entretien, il la déclassa !

En 1847, on fit faire un devis des travaux indispensables, ils s'élevaient à 58 000 francs et dès qu'on put arriver à la période d'exploitation des quarts en réserve¹, on les encaissa au profit exclusif de cette œuvre.

Pendant 10 ans, on réclama en vain un secours à l'Etat ; en attendant, les détériorations avaient tellement marché qu'on s'était demandé s'il serait possible de remédier au mal et s'il ne serait pas plus avantageux d'abandonner l'église pour en faire une nouvelle.

En 1859, lorsqu'on se décida à entreprendre la réparation, la pluie passait à travers la toiture et tombait dans l'église par toutes les fissures survenues dans la voûte. Il s'était formé, au-dessous du clocher, dans le mur latéral

en face de ma maison², une lézarde qui, partant de la fondation, atteignait, en haut du mur, une largeur de 25 cm ; elle se prolongeait dans la voûte sur presque toute la largeur de l'édifice. Chaque fois qu'on mettait les cloches en mouvement, la trépidation détachait quelques pierres ou gravois qui tombaient dans l'église dont la fréquentation n'était pas sans danger. Toutes les pierres du massif du clocher étaient déplacées et le mur de face surplombait de 40 cm. On ne devait plus ajourner la consolidation.

L'administration, qui avait précédé la mienne, avait mis en adjudication les réparations à la toiture de l'église. On exécutait cette partie du devis. Nous dûmes ensuite boucher les fissures et consolider le massif. Ces gros travaux avaient absorbé 28 000 francs en plus des prévisions.

Les travaux urgents étaient engagés ; les fonds étaient à peu près assurés et, malgré cela, l'édifice était si malade que nous étions très perplexes sur le succès des travaux de réparation : il fallait toute l'assurance de l'architecte pour nous déterminer à continuer l'œuvre de restauration commencée.

Il y a dans cet édifice un défaut de construction qui est une cause permanente de détérioration. Le clocher repose tant sur le mur de face de l'église que sur les deux piliers de la voûte et, bien que la charpente qui soutient les cloches soit isolée du massif, la trépidation causée par la

1. La commune de Blénod-lès-Toul possède environ 1000 ha de bois. Autrefois, et jusqu'après la dernière guerre, - 750 ha (les 3/4) étaient partagés en 30 coupes ordinaires, ou coupes affouagères (25 ha en moyenne), exploitées pour les affouagistes et la commune vendait les grumes. - 250 ha (le 1/4) étaient partagés en 32 coupes (entre 7 et 8 ha) vendus sur pied à des exploitants forestiers lors des ventes de coupes, en septembre. C'est ce qu'on appelait les quarts en réserve. On exploitait donc les mêmes coupes, tous les 30 ou 32 ans.

2. Monsieur Petitbien habitait dans la maison appelée aujourd'hui la maison Volten. Monsieur Petitbien avait fait restaurer la maison de son père et s'y était installé au début de 1860. C'était l'ancienne résidence de campagne des évêques de Toul, elle appartenait à l'évêché. La dite propriété (divisée en plusieurs lots) fut vendue, les 3 et 20 avril 1793, lors de la vente des Biens Nationaux. (Voir Etudes Tuloises n°56 de 1990).

sonnerie des quatre cloches que la tour renferme et le poids même de cette masse, occasionnent un ébranlement qui ne peut manquer d'amener, tôt ou tard, une catastrophe.

En 1744, une première lézarde s'était produite dans le mur latéral ; on avait dû supprimer la première fenêtre de l'église ; le mur de face surplombait déjà de plus de 15 cm. Celle que nous avons fait reboucher, sur le même point, a encore augmenté l'écartement. Il est permis de douter que les barres de fer qui ont été mises en scellement, suffiront à garantir le clocher de nouvelles dislocations, mais nous n'avions pas les moyens de construire une église neuve, et il fallait se résigner à faire le nécessaire en nous bornant à cela.

En 1883 Monsieur Petitbien écrivait dans son compte-rendu :

On a vu l'état dans lequel se trouvaient l'église et le clocher, et les dépenses que nous avons dû y consacrer en 1860-1861 ; on a vu les doutes qui nous restaient sur l'efficacité des réparations, doutes dont je me hâte de

reconnaître, sinon le mal fondé, du moins l'exagération, puisque depuis vingt ans que ces réparations ont été exécutées, il n'apparaît encore aucune trace de nouvelles fissures, ni dans la voûte de l'église ni dans le clocher.

Evénements divers aux XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles

Vers 1740 : destruction des vitraux de la nef par un orage.
1734 : grandes réparations du vaisseau de l'église. Lors de ces travaux, eut lieu, le 3 août, la première exhumation du corps de Hugues des Hazards.

1744 : suppression de la première fenêtre et remplacement des murs (voir plus haut).

1777 : badigeon des murs intérieurs.

Entre 1780 et 1785 : remise à neuf de la toiture.

1827 : installation des nouvelles cloches (la grosse 1503 kg).

1859 : début des réparations importantes.

En 1862 : l'église est reclassée au rang des monuments historiques mais M.Petitbien n'en parle pas dans son compte-rendu de gestion.

En 1864 : l'abbé Harrouard fait peindre le tombeau de Hugues des Hazards en polychromie.